



RAPPORT D'ACTIVITE

Mot du président



C'est un grand honneur qui m'a été fait de pouvoir rejoindre la chambre régionale des comptes Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRC PACA) en juillet 2018. Dresser un bilan de l'année écoulée me donne l'occasion de saluer le remarquable travail de mon prédécesseur. Le président Louis Valleraud a conduit, pendant plus de quatre ans, la destinée de la chambre en s'investissant pleinement et en s'attachant à être au plus près de ses membres. Deux événements forts ont marqué la fin de sa présidence en 2018 : l'audience solennelle en janvier en présence du Premier président de la Cour des comptes et le colloque en juin sur la collaboration entre les juridictions financières et les juridictions

judiciaires sous l'égide du Procureur général près la Cour des comptes.

La CRC PACA compte aujourd'hui soixante-douze personnes. Dès mon arrivée, ma première priorité a été d'aller à leur rencontre sur leur poste de travail. Grâce à ces premiers échanges, il m'est vite apparu que nous avons la même ambition : mieux faire connaître et reconnaître la chambre régionale des comptes, l'ouvrir davantage, l'ancrer plus profondément dans son environnement territorial et insuffler dans son organisation et son fonctionnement des modes agiles.

Forts de cette vision partagée d'une juridiction financière d'avant-garde, nous avons ensemble entrepris de bâtir un projet de chambre novateur. Pour y parvenir, nous nous sommes engagés avec enthousiasme, dynamisme et professionnalisme dans l'organisation d'un séminaire. En moins de quatre mois, les quatre ateliers institués ont œuvré avec une efficacité et un pragmatisme qui forcent l'admiration. Ce travail fédérateur a été concrétisé par deux journées dans le magnifique écrin du Fonds régional d'art contemporain où étaient au rendez-vous convivialité, cohésion et productivité. Par sa présence, le Procureur général près la Cour des comptes a manifesté tout l'intérêt porté à notre entreprise.

2019 s'ouvre de la plus belle des façons avec une nouvelle fois la présence du Premier président à notre audience solennelle, 2019 sera l'année de la stabilisation, de l'équilibre et d'un nouvel élan. La stabilisation, avec enfin un effectif au complet grâce à sept arrivées. L'équilibre, avec d'ici la fin du premier semestre une adaptation de l'organisation et du fonctionnement de la chambre permettant une meilleure adéquation des ressources aux missions. Un nouvel élan, avec au second semestre une révision du programme de 2019 et la mise en œuvre effective des orientations et du plan d'actions du projet de chambre. Nouvel élan, enfin, avec l'ambition de tenir avant la fin de l'année un colloque intéressant toutes les juridictions financières qui prendra place tous les deux ans sur une thématique donnée en alternance avec un séminaire de chambre.

En nous adaptant aux évolutions profondes de notre environnement, en portant des projets précurseurs, nous ne faisons que répondre à notre mission essentielle : notre désir d'information des citoyens et de vigilance de la bonne gestion de l'argent public.

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Nacer Meddah'. The signature is stylized with several horizontal strokes above the main name.

Nacer Meddah

LES MISSIONS

Le contrôle juridictionnel

Confère le statut de magistrat

- Contrôle de la régularité des comptes et du bon accomplissement des missions des comptables publics
- Jugement permettant le recouvrement des recettes et le reversement des sommes payées à tort

Les rapports sont présentés devant les assemblées délibérantes puis publiés et relayés par les médias, permettant aux citoyens d'en prendre connaissance et d'alimenter le débat public local.

Le contrôle des comptes et l'examen de la gestion

Instruction contradictoire d'un an

Des rapports qui portent sur :

- la fiabilité des comptes
- la situation financière
- la gestion des ressources humaines
- la commande publique etc.

Le contrôle des actes budgétaires

Contrôle pour aider les collectivités confrontées à des difficultés budgétaires

- Saisi par le Préfet, ou un comptable public ou un tiers ayant intérêt à agir
- Avis de contrôle budgétaire comprenant des mesures visant à rééquilibrer un budget ou à analyser un contrat
- Délai contraint d'un mois

La participation à des enquêtes nationales

Evaluation des politiques publiques

- En association avec la Cour des comptes
- Réalisation d'enquêtes thématiques locales

Missions de conseil

Par ses missions, notamment budgétaires, mais aussi par le dialogue avec les services déconcentrés de l'Etat, par sa participation à la fixation des compensations financières des transferts de compétences entre les collectivités et, dans une moindre mesure, par l'expérimentation de la certification, la chambre assure des missions de conseil auprès des collectivités.

L'ACTIVITE

147



JUGEMENTS ET ORDONNANCES

36



RAPPORTS DE CONTROLE DES COMPTES ET D'EXAMEN DE LA GESTION

26 AVIS

DE CONTROLE BUDGETAIRE

+ de 3000

organismes

publics et privés relevant de sa compétence

+ de 30 Mds €

de recettes de fonctionnement

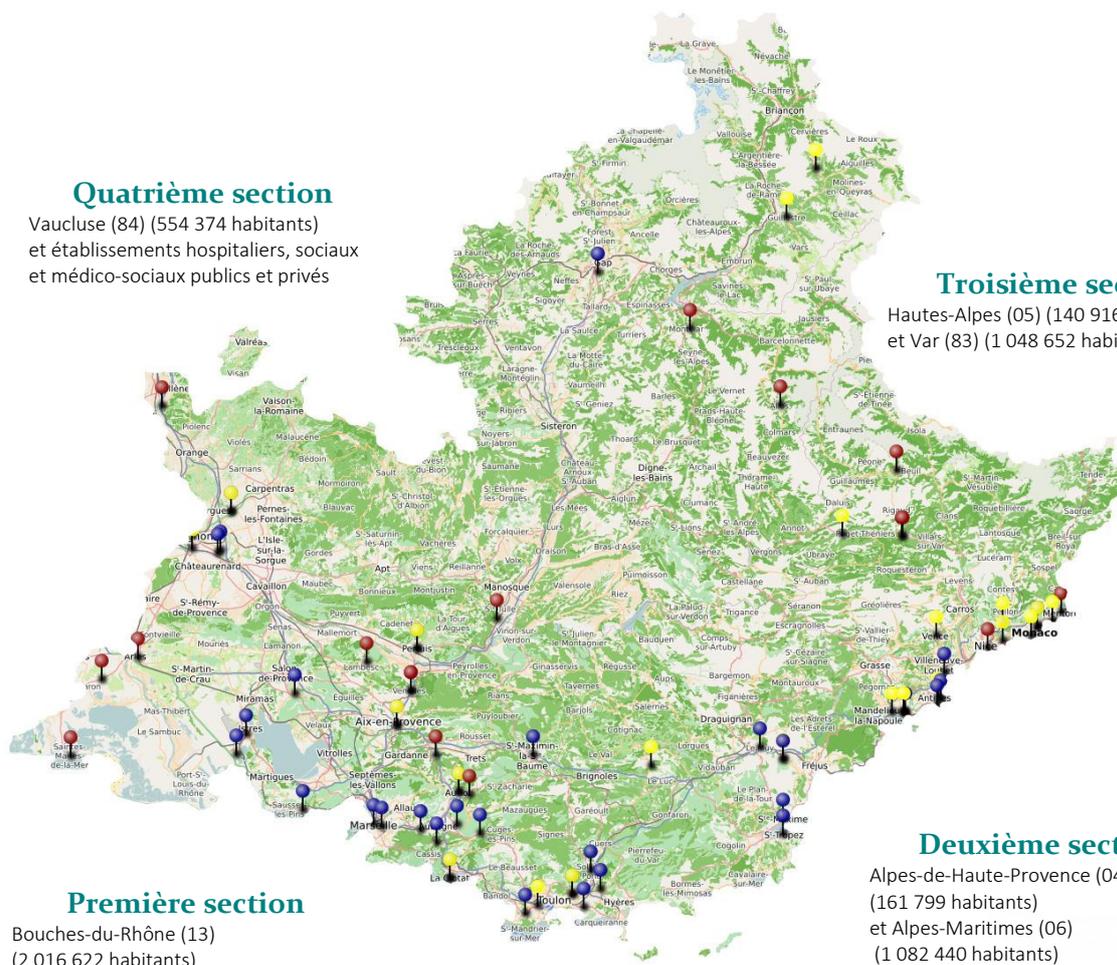
Masses financières contrôlées (en M €)	2016	2017	2018
Gestion	3 853	6 407	4 285
Budgétaire	2 673	2 798	2 173
Juridictionnel	6 445	4 338	2 876

Quatrième section

Vaucluse (84) (554 374 habitants) et établissements hospitaliers, sociaux et médico-sociaux publics et privés

Troisième section

Hautes-Alpes (05) (140 916 habitants) et Var (83) (1 048 652 habitants)



Première section

Bouches-du-Rhône (13) (2 016 622 habitants) et région PACA

Deuxième section

Alpes-de-Haute-Provence (04) (161 799 habitants) et Alpes-Maritimes (06) (1 082 440 habitants)

LE CONTROLE DES COMPTES ET L'EXAMEN DE LA GESTION

CE QU'EN DIT LA CHAMBRE

CE QU'EN DISENT LES MEDIAS

Installations sportives à Marseille

La chambre régionale des comptes nègue la Ville dans ses piscines

« LE NAUFRAGE DU PLAN PISCINE

" Cette étude livrée en septembre 2010 prévoyait à l'horizon 2015, 18 piscines opérationnelles, 36 bassins, un maillage territorial de l'offre aquatique plus conséquent avec 12 arrondissements servis contre 9 à l'époque et, notamment, une couverture plus importante des quartiers nord de la ville, écrit la chambre. Le montant total des investissements nécessaires était estimé à 199,4 millions d'euros".

La chambre évalue à 5 % la part des objectifs fixés en 2008 et atteints en 2015. Le pourcentage grimpe jusqu'à 8,6 % en prenant en compte les réalisations annoncées pour 2016 et 2017. Cruels, les contrôleurs concluent " à ce rythme, il faudrait à la ville une cinquantaine d'années pour achever de remettre à niveau son offre « piscines » municipale " ».

Marsactu - 11/02/2018

La chambre régionale des comptes torpille la gestion des piscines à Marseille

« Dans un rapport extrêmement sévère, les magistrats déplorent la dégradation de l'offre et le surdimensionnement des effectifs d'accueil.

La chambre souligne le coût d'exploitation des bassins marseillais, "près de trois fois" plus élevé que la moyenne nationale. Celle-ci juge l'effectif des personnels affectés à l'accueil "surdimensionné", s'interrogeant sur "la réalité de l'activité des agents lorsque les piscines sont fermées" en période estivale ».

Le Monde - 11/02/2018



**Commune
de Saint-Tropez**

PLU modifié

« Dans la zone Saint-Roch, "c'est un programme d'aménagement prévu dans le PLU à des fins spéculatives", relève la CRC. Dont une parcelle destinée à la construction d'un immeuble au profit d'une adjointe. Dans sa réponse à la Cour, la mairie a signifié que cette modification avait eu pour objectif "non pas de profiter à une parcelle déterminée mais de profiter à un quartier entier par sa requalification " ».

Var-matin - 02/02/ 2018

Kaufman & Broad

« Suivi incomplet du concessionnaire, réalisation qui répond imparfaitement à la finalité sociale du projet [...] La CRC pointe "une concession d'aménagement rentable pour le concessionnaire, au détriment des objectifs de la commune" ».

Var-matin - 02/02/ 2018

Cave coopérative

« En cause ici, l'interprétation toute personnelle de la mairie qui évoque son soutien à "un projet privé mais d'intérêt public".[...] "La forte implication de la municipalité dans ce dossier est critiquable. Son action, (définie comme volontariste), a permis à travers une opportune modification du PLU, d'augmenter la valorisation de la cave coopérative", décrit la CRC ».

Var-matin - 02/02/ 2018

Villa DCNS

« Selon la CRC, cette "pratique de la commune, relevant de la spéculation, est irrégulière : le projet de logements sociaux, non réalisé, n'ayant comme finalité que de minorer le prix d'acquisition " ».

Var-matin - 02/02/ 2018



Rapport sur la gestion de la commune d'Antibes

La commune a minoré son endettement en ne comptabilisant pas la dette de plus de 25 M€ portant sur le palais des congrès.

CRC – 07/09/2018



Rapport sur la commune de Cannes et sa société d'économie mixte qui gère le Palais des Festivals et des Congrès

La CRC a pointé du doigt un système de tarifs préférentiels accordés dans des conditions non transparentes.

CRC – 12/02/2018

« La recommandation de la Chambre a toutefois été entendue : il a été décidé, afin de mieux encadrer ces remises, de faire approuver par le Conseil municipal les taux maximum de remise pouvant être accordés par la SEMEC aux organisateurs de manifestations d'intérêt général ».

*La Tribune
Bulletin de la Côte d'Azur - 14/02/2018*

Rapport sur Auriol

Les finances exsangues d'Auriol

« Le nouveau rapport de la chambre régionale des comptes presse le maire d'agir de " manière urgente " .

Il faudrait 93 années à la commune pour résorber sa dette et la vente de terrains communaux n'y suffira pas.

Le rapport de la chambre régionale des comptes (CRC) dresse les poils. Auriol – 12000 habitants – n'a pas pris la mesure de sa situation financière déjà préoccupante et qui s'est encore aggravée depuis le dernier contrôle, estime la chambre régionale des comptes dans son dernier rapport d'observations définitives sur la gestion des années 2010 et suivantes ».

La Marseillaise - 13/04/2018



Rapport sur Cuges-les pins

La ville vit au-dessus de ses moyens : charges de personnel pléthoriques, dissimulation de factures, résultat profondément déficitaire, investissements non soutenables, endettement très élevé.

CRC – 22/02/2018

Son
opérateur
public

Rapport sur Avignon Tourisme

« Avignon Tourisme plombé par le Parc des expos et son personnel. »

La Provence - 04/04/2018

AVIGNON

Son tram

« Une hausse de 71 % du prix au kilomètre

« Autre point noir, selon l'organisme de contrôle : l'envolée du prix au kilomètre entre le projet initial et celui finalement mené : +12,4 M€, soit une hausse de 71,68 %. Le revirement n'est pas indolore. Le premier projet offrait deux lignes pour 14,45 km de rails, à 17,3 M€ le km. Celui retenu ne compte plus qu'une ligne de 5,2 km, avec un prix de revient de 29,7 M€ le km. Soit moins et plus cher.

Retour au public pour les parkings et le patrimoine historique

« La chambre régionale des comptes l'avait recommandé, Cécile Helle l'a fait. Hier, le maire d'Avignon a proposé au conseil municipal un retour en gestion publique de trois parkings confiés en délégation de service public à l'opérateur Indigo (ex-Vinci Park), ainsi que des mouvements historiques et de l'office du tourisme, pilotés par la société d'économie mixte (SEM) Avignon tourisme. En créant une société publique locale (SPL) du même nom, qui aura une double compétence tourisme-stationnement, la ville prend donc le parti d'exclure la présence du privé dans l'actionnariat de la nouvelle entité (le capital est intégralement détenu par des collectivités territoriales, NDLR). »

La Provence - 04/04/2018

Coût, tracé, choix budgétaires...
Le chantier du tram épinglé.

Le changement de tracé critiqué

Le centre de maintenance, place des Maraîchers, à Saint-Chamand, sera trop petit pour abriter les rames supplémentaires de tramway lorsque la phase 2 du projet sera enclenchée.

Un parc-relais ... sans tram

Le parking relais de l'île Piot réalisé pour un coût d'un peu plus de 4 M€, mis en service en 2014, n'est plus d'aucune utilité pour le tramway. »

Vaucluse matin - 06/11/2018



Son centre
hospitalier

L'hôpital d'Avignon déborde d'activité malgré une santé fragile.

« Jean-Noël Jacques, directeur du centre hospitalier depuis deux ans, commente les conclusions plutôt positives de la chambre régionale des comptes sur la gestion et l'activité de l'établissement pour la période 2011-2016.

Si la chambre n'a pas jugé utile d'émettre de recommandation, c'est sans doute parce que l'hôpital, alerté par les travaux de certification budgétaire a réalisé un certain nombre d'opérations correctrices en 2014 et 2015 qui, peut-on lire dans la synthèse de la chambre régionale, " ... se sont traduites par des prélèvements sur les fonds propres de l'établissement ce qui a contribué à creuser le report déficitaire, qui est passé de 19,2 M€ en 2011 à 37,3 M€ en 2016 " ».

La Provence - 10/07/2018

H

Rapport sur le service départemental d'incendie et de secours des Hautes-Alpes

« Hautes-Alpes : SDIS 05, un « modèle économe et efficace » pour la Cour des comptes

Un modèle "atypique"

[...] La Cour des comptes souligne que le modèle du SDIS 05 est "atypique" sur le plan opérationnel, car sa capacité d'intervention "repose quasi-exclusivement sur les sapeurs-pompiers volontaires".

Ses conclusions ?

La chambre régionale conclut que le modèle du SDIS des Hautes-Alpes "reposant sur la disponibilité des volontaires apparaît comme économe et efficace". Elle pointe toutefois la fragilité de celui-ci puisqu'il dépend de la disponibilité de ces sapeurs-pompiers volontaires. Elle souligne ainsi que l'un des enjeux les plus importants pour le SDIS des Hautes-Alpes, sera donc de "fidéliser les sapeurs-pompiers volontaires et d'allonger leur durée individuelle d'engagement". »



Alpes 1 Alpes du sud – 11/07/2018



Rapport sur l'APHM

Malgré six contrats de retour à l'équilibre financier depuis 2006 et plusieurs rapports de la chambre régionale des comptes et de l'inspection générale des finances, la situation financière a continué de se dégrader avec un déficit de fonds propres de près de 300 M€ et une dette coûteuse et insoutenable d'un milliard d'euros.

CRC – 29/06/2018

AP-HM : un rapport accablant, encore...

« La gestion des hôpitaux marseillais est clouée au pilori par la chambre régionale des comptes.

Il est question de "pilotage défaillant" d'"absence de stratégie", d'"absence de contrôle", d'"audits coûteux et inutilisés", d'"erreurs de facturation", de "mauvaise gestion du patrimoine et de la dette" ; et, cerise sur le gâteau, "manque de sincérité des comptes". »



La Provence – 30/06/2018



Expérimentation de la certification en partenariat avec la Cour, la DDFIP et la commune de Cuers

La commune de Cuers (83) s'est portée volontaire pour participer à l'expérimentation de la certification des comptes publics locaux souhaitée par le Parlement. Un diagnostic a été établi en 2017, en partenariat avec les équipes de la commune et de la direction départementale des finances publiques. Il va servir de base aux travaux menés sur les sept ans d'expérimentation.

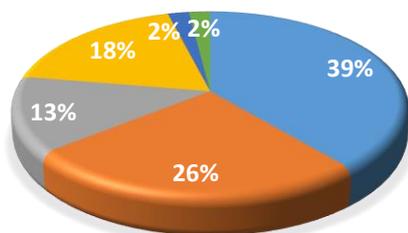
La chambre met également à disposition des moyens auprès de la chambre régionale des comptes d'Occitanie pour procéder à cette expérimentation sur la commune de Montpellier.

Le suivi des recommandations

Conformément à la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe, la CRC PACA a rendu en 2018 son deuxième rapport de suivi des recommandations. La juridiction a formulé 98 recommandations portant sur 16 collectivités.

98 recommandations

Recommandations 2016-2017



- Totalement mises en œuvre
- Mises en œuvre en cours
- Mises en œuvre incomplètes
- Non mises en œuvre
- Devenues sans objet
- Refus de mise en œuvre

65 % sont mises en œuvre ou en cours

59 % sont sur la régularité

41 % sont sur la performance

39 % concernent les ressources humaines



La CRC relève encore un temps de travail inférieur à la durée légale dans plusieurs communes

La CRC continue de dénoncer le temps de travail qui ne correspond pas aux obligations légales de 1 607 heures par an : 1 456 heures pour Fos-sur-Mer (13), 1 477 heures pour Istres (13), 1 564 heures pour Saint-Tropez (83), 1 567 heures pour Marseille (13), 1 588 heures pour Pertuis (84), 1 579 heures pour La Valette-du-Var (83).

CRC

LE CONTROLE DES ACTES BUDGETAIRES

CE QU'EN DIT LA CHAMBRE

CE QU'EN DISENT LES MEDIAS

La chambre continue d'accompagner les communes qui sont dans une situation financière fragile. Ainsi en est-il, de la commune de Monieux (84) qui peine à rétablir sa situation, de la commune de Savines-le-lac (05) qui au contraire parvient à se redresser comme celle de Monclar (04) pour laquelle la chambre a été suivie.

CRC

Les conseils de la chambre régionale des comptes retenus

MONTCLAR

« Ses préconisations sont approuvées pour réduire le déficit du budget.

Le conseil municipal a décidé [...] d'approuver et de retenir les préconisations de la chambre régionale des comptes afin de réduire le déficit du budget en adoptant des modifications des mesures fiscales : 18,79 pour la taxe d'habitation (la seule à augmenter cette année pour 1,50), 26,61 pour le foncier bâti et 52,54 pour le foncier non bâti, des chiffres proches des moyennes départementales qui sont respectivement de 18,92, 28,09 et 65,21. Une subvention exceptionnelle de 736 576 € va être versée du budget principal vers le budget annexe des remontées mécaniques pour en réduire le déficit [...] ».

La Provence - 19/09/18

En 2018, la chambre a préconisé un plan de redressement sur 3 ans pour les communes de Corbières (04) et de Beuil (06).

CRC

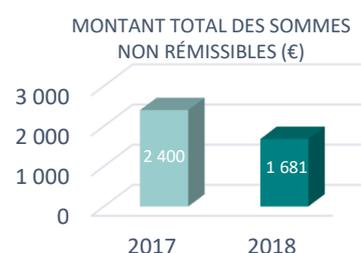
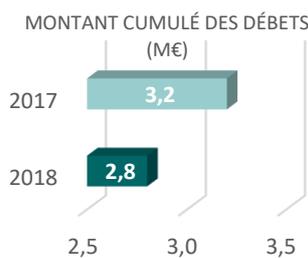
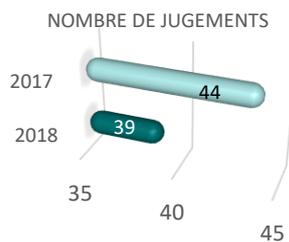
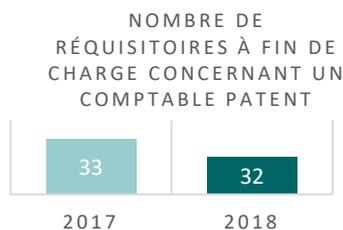
Délégation
du service public
de l'eau de la métropole
Aix-Marseille-
Provence

« L'opacité du méga contrat de l'eau de Marseille à nouveau critiquée

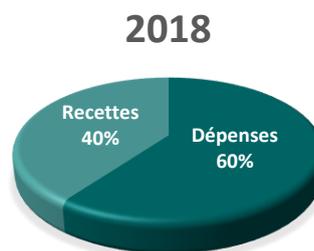
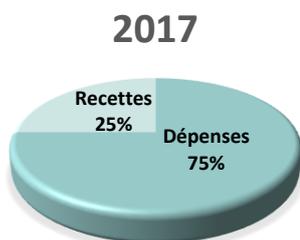
Quatre ans après un premier avis qui a déclenché une enquête du parquet national financier, la chambre régionale des comptes était à nouveau appelée à examiner le contrat de l'eau de la métropole. " L'esprit initial du contrat n'est plus respecté ", estime-t-elle au vu des modifications opérées ces derniers mois. »

Marsactu - 19/10/2018

LE CONTROLE JURIDICTIONNEL



REPARTITION DES CHARGES



Une jurisprudence 2018

La chambre régionale des comptes Provence-Alpes-Côte d'Azur a engagé la responsabilité personnelle et pécuniaire du comptable pour avoir payé des factures dans le cadre d'un marché alors que les prestations concernées avaient été retirées dudit marché par avenant. La chambre a cependant estimé qu'il n'y avait pas de préjudice au motif que, dans les faits, la prestation avait continué à être réalisée.

Arrêt d'appel de la Cour des comptes n° S 2018-1809 du 28 juin 2018 *Commune de Cogolin*:

« Aucun élément de preuve de la commune intention des parties de reprendre les prestations en cause aux conditions du marché n'a été apporté, à travers la production d'un avenant, d'un nouveau contrat ou même d'un bon de commande ; que la seule manifestation incontestable d'une volonté commune demeure donc celle qui résulte de l'avenant du 3 aout 2011 et établit sans conteste la décision de la commune et de son co-contractant de ne pas poursuivre la relation contractuelle en ce qui concerne ces prestations; que cette volonté clairement exprimée par les deux parties dans un avenant en bonne et due forme ne pouvait être contredite par un simple accord verbal qui aurait à lui seul justifié le paiement des prestations malgré tout réalisées ».

LES RESSOURCES HUMAINES

72

L'EFFECTIF

dont **28** magistrats
24 vérificateurs
20 personnels
d'appui au contrôle
et de soutien

Nouvelles arrivées

- 3 magistrats
- 1 vérificateur
- 1 personnel administratif

Départs

- 5 magistrats
- 3 personnels administratifs

FAIRE DE L'ACCOMPAGNEMENT DU PERSONNEL UNE PRIORITE

Les promotions du personnel en 2018 :

- 3 réussites aux examens professionnels
- 2 promotions

L'accompagnement en 2018 :

- 300 formations suivies
- 5 formateurs délégués au niveau national
- 6 vendredis de l'info
- Accueil de 2 stagiaires, de 6 auditeurs guinéens et d'une stagiaire ENA Cameroun

Les magistrats

« Plus qu'un métier, magistrat financier est une fonction qui confère à celui ou celle qui l'exerce deux niveaux de responsabilité. Une responsabilité personnelle d'abord avec un comportement "digne et loyal", deux mots empruntés au serment prononcé par chaque magistrat à l'occasion de sa première installation. Dignité, loyauté envers la collégialité mais aussi loyauté d'analyse lors des instructions qui garantissent à tous équité de traitement. Une responsabilité collective ensuite : "rendre compte", rendre des comptes ... a toujours été au cœur des débats publics. L'actualité récente nous le rappelle encore et amplifie même le mouvement. Elle met en avant notre rôle pivot et la responsabilité portée par chacun d'entre nous. Avec l'appui et le soutien de nos collègues vérificateurs notamment, informer, éclairer, accompagner et rendre compte de façon impartiale confère à tous légitimité et, j'ose le dire, noblesse à nos fonctions. Au-delà du "service public", être au service du public. Telle est ma conception du magistrat. »

Sébastien Cecchi,
Premier conseiller

Les vérificateurs

« Associés à un magistrat instructeur, les vérificateurs des juridictions financières font partie de l'équipe de contrôle et participent à ce titre à l'examen de la gestion des divers organismes relevant de la compétence des CRC. Au sein du binôme formé avec le magistrat responsable du contrôle, la répartition des thèmes de contrôle tient compte des expertises et de l'expérience respectives des membres de l'équipe de contrôle.

De plus, les vérificateurs peuvent concourir au contrôle des actes budgétaires et de l'exécution des budgets locaux en élaborant des propositions d'avis budgétaires.

Par ailleurs, les vérificateurs peuvent s'engager dans des activités internes transversales (telles que participations aux différents comités locaux, animation de formations...) ou participer à des groupes de travail "métiers" concernant les outils et méthodes de contrôle. »

Corinne Bernadac-Audebet,
Vérificatrice

Le ministère public

Le ministère public veille à la production des comptes, au respect des procédures, et se prononce en droit sur les observations formulées par la chambre. Il peut faire appel des jugements de la chambre et saisit le parquet judiciaire en cas de découverte de faits susceptibles de motiver une action pénale.

« Le métier de vérificateur offre la possibilité de concilier rigueur, impartialité et autonomie. Lorsqu'il est exercé au sein du ministère public, il permet d'avoir une vision complète de l'exercice de toutes les compétences dévolues aux chambres régionales des comptes et de travailler avec l'ensemble des équipes ce qui est source d'enrichissement. Par ailleurs, il implique d'être réactif, méthodique et de disposer d'un solide esprit de synthèse. Dans tous les cas, il nécessite un investissement constant dans des domaines aussi variés que le droit, la comptabilité ou encore la fiscalité. Face à certains enjeux, il exige de savoir rester humble mais conscient du fait que notre travail, sous l'égide d'un magistrat, participe à l'effort de transparence démocratique. »

Agnès Cialix,
Vérificatrice au ministère public

Le greffe

« Spécialiste de la procédure et garant de l'authenticité des actes, l'auxiliaire de greffe est en relation quotidienne avec les magistrats du siège, du ministère public et les vérificateurs.

Maillon essentiel du fonctionnement de la chambre, elle prévient les parties des dates d'audience et de clôture, prépare les dossiers pour les magistrats, met en forme les ordonnances, jugements et rapports, etc.

Les compétences requises sont maîtrise de la procédure, rigueur, confidentialité, organisation et autonomie. »

Marlène Brancato,
Auxiliaire de greffe

Le secrétariat général

Les services du secrétariat général assurent une grande variété de missions.

« Mes tâches au sein du secrétariat général de la CRC PACA sont :

- Gestion de la visioconférence ;*
- Gestion du mobilier et tenue de l'inventaire ;*
- Suivi du parc des véhicules ;*
- L'achat de fournitures, de mobiliers, ainsi que divers achats ;*
- Mise en place des différentes réceptions ;*
- Assistance informatique et gestion et suivi des photocopieurs ;*
- Gestion du marché nettoyage du bâtiment avec suivi du contrôle qualité ;*
- Gestion des fournitures de bureau. »*

*Stéphan Séguy,
Gestionnaire d'inventaires*

« Non, la curiosité n'est pas un vilain défaut !

Si je devais définir mon approche du métier de documentaliste en CRC, je dirais qu'il faut avoir une appétence pour "la chose" publique, les collectivités, les acteurs du territoire, et être curieux. En effet, selon moi, la curiosité est un élément moteur dans ce métier. Pour ce qui me concerne, après plusieurs années, j'ai toujours beaucoup d'intérêt à "balayer" la presse et les outils numériques dédiés afin de trouver l'information qui satisfera l'équipe de contrôle. La notion de service s'exprime pleinement dans ces missions. Le cœur de métier des documentalistes se situe dans la quête d'informations utilisables. Pour moi, collecter de l'information c'est appréhender et anticiper les besoins des contrôleurs. En arrivant au service de documentation, je savais pouvoir y trouver ouverture d'esprit et notion de partage, qualité intrinsèque des documentalistes, cela se vérifie tous les jours. J'ai découvert également un réseau de documentalistes des juridictions financières très actif et très efficace. A l'heure des communautés de travail et de la mutualisation des savoirs, un tel réseau n'était-il pas précurseur dès les années 80 pour son travail collaboratif ? Cela me permet de penser que ce métier a de l'avenir, contrairement à l'image parfois un peu désuète qu'on en fait. Enfin, en participant à la communication de la chambre qui s'ouvre aujourd'hui à de nouveaux vecteurs, je trouve particulièrement valorisant de faire connaître au citoyen l'utilité du service public rendu par notre juridiction. »

*Sylviane Novella-Rigaud,
Aide-documentaliste*

Le saviez-vous ?

La chambre reçoit tous les ans les comptes des collectivités territoriales et des organismes relevant de sa compétence.

Les archives

« Au sein des juridictions financières, le service des archives est chargé de planifier, en accord avec le service public local des directions départementales des finances publiques, la production des comptes de gestion dans une période qui va du 1^{er} juillet au 31 décembre.

Arrivant en vrac dans des sacs ou des cartons numérotés à la CRC, les agents effectuent un premier tri des contenants, classent les liasses par ordre croissant puis les rangent sur des étagères numérotées. Les CD/DVD font aussi l'objet d'un rangement dans un support adapté. En fonction de la demande des équipes de contrôle, le service des archives va distribuer ou récupérer les liasses et les CD/DVD commandés ou restitués.

Une fois les comptes jugés ou prescrits, les liasses et CD/DVD correspondants sont détruits.

L'ensemble de ces opérations fait l'objet d'une saisie dans un logiciel métier.

Le service des archives est également chargé de l'archivage des dossiers d'instruction.

La dématérialisation des pièces fait son œuvre, le nombre de liasses a diminué de 60 % en 10 ans, elle préfigure une mutation à terme du métier et des nouvelles formes de production. »

*Jean-Paul Funfschilling,
Archiviste*

LES TROIS TEMPS FORTS

Audience solennelle



Le Premier président a fait l'honneur à la chambre d'être présent à son audience solennelle du 26 janvier 2018.

Rencontre juridictions financières et juridictions judiciaires

Le 21 juin 2018 le Procureur général près la Cour des comptes et le Procureur général près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence ont présidé, à la chambre, une rencontre entre les procureurs de la République de la région et les magistrats de la chambre. Cet évènement, basé sur des retours d'expériences croisés de magistrats judiciaires et financiers, souligne la qualité de la collaboration entre nos juridictions dans la lutte contre les atteintes à la probité et la volonté d'accentuer cette collaboration.

Séminaire

La CRC PACA a tenu les 12 et 13 décembre son séminaire au Fonds régional d'art contemporain (FRAC) à Marseille.

Ce lieu unique, véritable geste architectural, incarne la modernité et l'ouverture. Il a inspiré nos échanges destinés à construire le socle de nouvelles modalités de travail avec l'ambition d'élaborer un projet de chambre.

Ce séminaire a été l'aboutissement d'une réflexion de plusieurs mois au sein de quatre ateliers qui ont impliqué tous les personnels de la chambre. Chaque atelier était animé par un binôme, composé d'un magistrat et d'un vérificateur ou d'un personnel administratif, et réunissait une dizaine de membres.



- L'**atelier programmation** a réfléchi à une refonte de la procédure de programmation et à de nouveaux outils sous un angle stratégique.
 - L'**atelier relations institutionnelles** a travaillé à élargir et à mieux structurer nos relations institutionnelles. 38 % des partenaires ciblés ont ainsi été sollicités.
 - L'**atelier communication** a proposé de se doter de plans de communication opérationnels.
 - L'**atelier fonctions support** a mené une démarche visant à adapter le fonctionnement et l'organisation pour gagner en performance.

Chambre régionale
des comptes
Provence-Alpes-Côte d'Azur

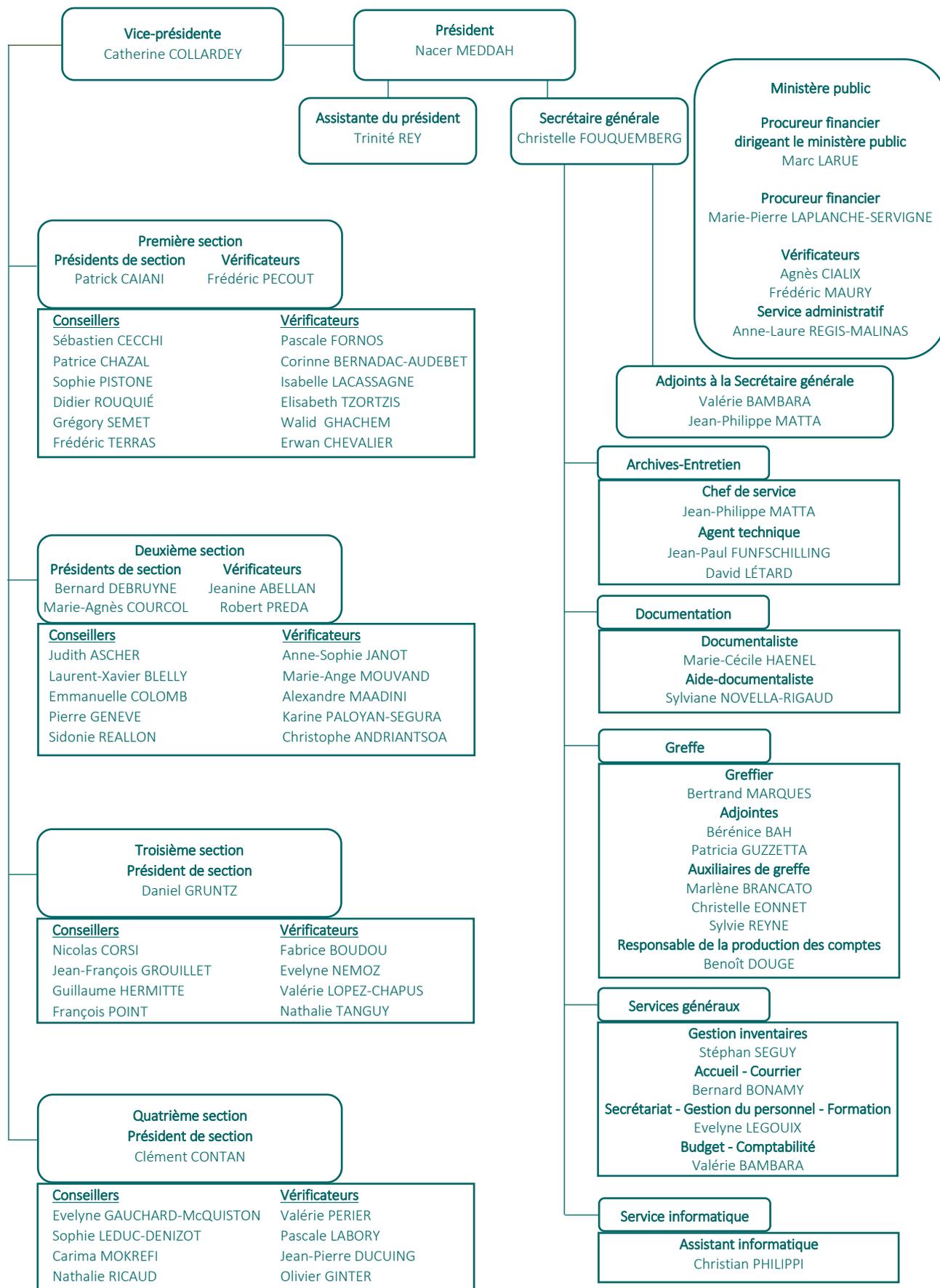


Séminaire
12 - 13 décembre 2018

Le séminaire a été clos par le Procureur général près la Cour des comptes qui a participé à l'ensemble de la seconde journée. Il a livré sa vision de l'avenir des juridictions financières.



Organigramme au 1^{er} mars 2019



17, Traverse de Pomègues
13295 Marseille cedex 08
www.ccomptes.fr/fr/crc-provence-alpes-cote-dazur

 @crcpaca